Mission Locale du Pays d'Auray

PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2030

Ensemble, construire l'avenir des jeunes

Notre feuille de route pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du Pays d'Auray



SOMMAIRE

Mission Locale du Pays d'Auray

01 Pourquoi un projet associatif ?

02 L'ADN de la Mission Locale du Pays d'Auray

03 Nos missions principales

04 Nos défis d'ici 2030 et nos axes prioritaires

05 Les engagements du CA, de la Direction et des professionnels



01 · POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?

Donner du sens et une direction commune

Le projet associatif est le fruit d'une réflexion collective.
Il répond à trois questions simples :

Qui sommes-nous ? Vers quoi voulons-nous aller ?
Comment voulons-nous y aller ?

- **Donner du sens**
  Formaliser notre raison d'agir auprès des jeunes
- **Faire le point**
  Sur l'association, son évolution, son devenir
- **Avoir une ligne commune**
  Pour les bénévoles, les salariés et les adhérents
- **Communiquer sur l'association**
  Faire connaître et reconnaître la Mission Locale

LE QUADRILATÈRE DE DESROCHE

Quatre projets en tension, quatre acteurs qui les portent

PROJET POLITIQUE
Assemblée générale
Vision, valeurs,
raison d'être

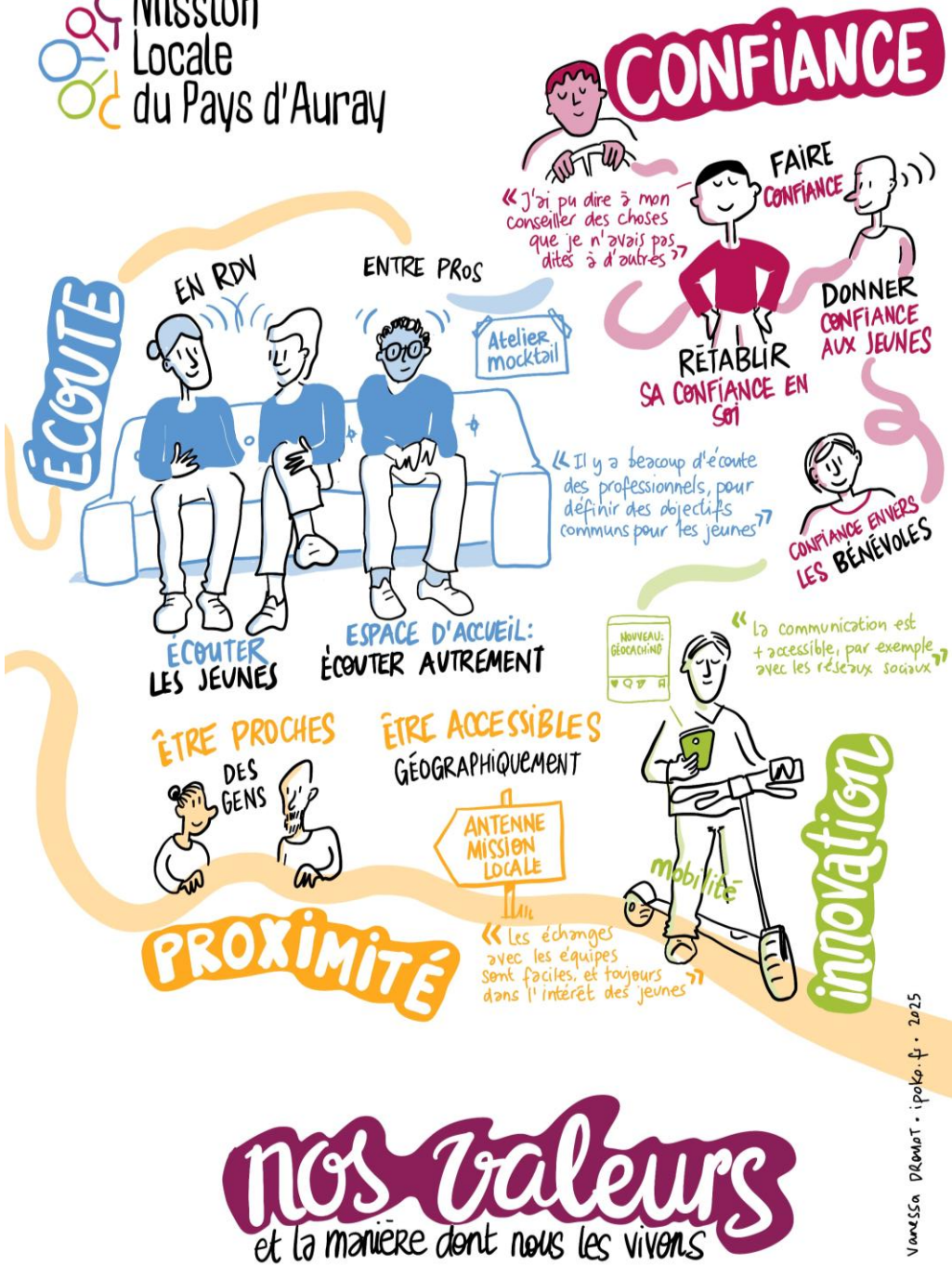
PROJET ASSOCIATIF
Membres & gouvernance
Participation et
démocratie interne

PROJET STRATÉGIQUE
Conseil d'administration
Orientations et moyens
sur 5 ans

PROJET OPÉRATIONNEL
Direction & équipes
Déclinaison au quotidien

**Trois partitions : l'AG écrit le politique, le CA la stratégie,
la direction l'opérationnel.**

Mission Locale du Pays d'Auray



02 · NOTRE ADN

Construire ensemble une place avec et pour tous les jeunes

Notre mission de service public : accueillir **chaque jeune, sans exception et sans jugement**, en respectant sa demande, son rythme et son parcours.

ÉCOUTE
Professionnalisme : accueillir, informer, orienter et accompagner vers la formation et l'emploi

CONFIANCE
Engagement : aider chaque jeune de 16 à 25 ans à lever l'ensemble de ses freins d'insertion

PROXIMITÉ
Proximité : présence de terrain, en réseau avec les partenaires du territoire proches et accessibles

INNOVATION
Adaptabilité : un accompagnement global et individualisé (emploi, formation, logement, santé, mobilité)

03 · NOS MISSIONS PRINCIPALES

Accompagner chaque jeune vers l'autonomie

Association loi 1901, la Mission Locale du Pays d'Auray exerce une **mission de service public** (art. L5314-1 à 4 du code du travail) et garantit le droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans révolus sur l'ensemble du Pays d'Auray.

Repérage & mobilisation

Aller vers les jeunes, y compris les plus éloignés

Accueil & information

Un premier accueil inconditionnel et sans jugement

Orientation

Éclairer les choix et ouvrir le champ des possibles

Accompagnement

Construire et sécuriser le parcours dans la durée

Appui à l'emploi

Soutenir le recrutement et l'intégration en entreprise

UNE APPROCHE GLOBALE, DANS TOUS LES CHAMPS DE LA VIE DES JEUNES

- Emploi
- Formation & qualification
- Accès aux droits
- Logement
- Santé
- Mobilité & transport
- Citoyenneté & participation
- Culture, sport, loisirs

Cinq années pour transformer nos engagements en actions concrètes, avec et pour les jeunes



AXE PRIORITAIRE N°1 · 2025-2030

Renforcer le travail partenarial pour un accompagnement global des jeunes

Définition : le travail partenarial désigne la collaboration active entre la Mission Locale et l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, institutions, associations, collectivités…) : mutualiser les ressources, élargir les opportunités et co-construire des réponses adaptées aux besoins des jeunes.

PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

— **Mobilité et logement** : des freins majeurs

— **Manque d'interconnaissance** entre partenaires

— **Systèmes d'information non interconnectés**

— **Communication hétérogène** : pas de langage commun

— **Complexité administrative** pour tous

— **Insuffisance d'accompagnement** sur certains parcours (absentéisme)

ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

— **Interventions dans les lycées** dans le cadre des ateliers et évènements Avenir pro

— **Permanences délocalisées** maintenues pour la proximité

— **Job datings** jeunes / employeurs

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

— **Réseau RPE** : mutualiser les compétences des acteurs

— **Recrutements** : aller vers les recruteurs

— **Activité / formation / emploi** : articuler les leviers

— **Schéma GPECT** : une vision partagée des enjeux

— **Élargir la base des jeunes** accompagnés, à qualité constante

PROJET OPÉRATIONNEL

— **Feuille de route France Travail** : accord cadre dans le cadre du plan local annuel

— **Visites d'entreprises** et promotion de profils auprès des recruteurs

— **Fiches Action Région** mises en œuvre

— **Diagnostic GPECT** présenté par le CODEPA à l'équipe (octobre 2025)

— **Information des parents de 3e** (outils écoles), PSAD et forum des métiers

AXE PRIORITAIRE N°2 · 2025-2030

Favoriser la santé des jeunes pour un accompagnement réussi

Définition : la santé des jeunes recouvre les actions de prévention, d'information et d'accompagnement qui promeuvent leur bien-être physique, mental et social : sensibiliser aux comportements à risque, faciliter l'accès aux soins et soutenir les démarches de santé, en lien avec les partenaires du territoire.

ENJEUX ET CONSTATS

— **Accès aux soins** difficile pour certains jeunes

— **Méconnaissance des dispositifs** existants

— **Santé mentale** : stigmatisation et appréhension

— **Manque d'outils** pour objectiver les situations

— **Former les professionnels** aux compétences psychosociales

ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

— **Actions santé par les pairs**

— **Ateliers sport, bilan santé** et ateliers thématiques

— **Recrutement d'une psychologue**

— **Permanences partenaires** (Douar Nevez)

— **Contrat local de santé** : participation active

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

— **Annuaire des professionnels de santé** du territoire

— **Permanences pluridisciplinaires** à la Mission Locale (CMP, Douar Nevez...)

— **Aller vers les jeunes** sur leurs lieux de vie, de façon dédramatisante

— **Outil de recensement** des indicateurs de santé

— **Compétences psychosociales** des équipes, en lien avec l'ARS

PROJET OPÉRATIONNEL

— **Fiche identité santé** de la ML à présenter au CA et lien avec le CLS

— **Permanence régulière** du CMP et de l'équipe mobile précarité

— **Porteurs de parole** et jeunes acteurs de prévention, avec AQTA

— **Appui des VSC** pour recenser les besoins des jeunes

— **Formation IREPS** sur les CPS début 2026 (prise en charge OPCO)

AXE PRIORITAIRE N°3 · 2025-2030

Renforcer l'autonomie des jeunes et leur accès effectif aux droits

Définition : l'autonomie et l'accès aux droits visent à rendre les jeunes acteurs de leur parcours : comprendre et exercer leurs droits, maîtriser leurs démarches administratives, juridiques et sociales, et accéder aux services publics, une condition de leur émancipation et d'une insertion durable.

ENJEUX ET CONSTATS

— **Accès au numérique** difficile et usage peu éclairé des outils en ligne (IA)

— **Méconnaissance des droits** et des démarches à entreprendre

— **Manque de repères** dans les environnements administratifs

ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

— **Interventions dans les lycées** (convention Avenir Pro)

— **Permanences locales** et présence en France Services, CCAS, mairies

— **Job datings** et échanges de pratiques entre CISP

— **Ateliers numériques** NEPH, impôts, visite CPAM

— **Interconnaissance** avec CAF, maison du droit, du logement, BGE, ADIE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

— **Accompagner les démarches** administratives, individuellement et en collectif

— **Prise en charge rapide** pour éviter les ruptures de parcours

— **Accueil attractif et convivial** au-delà du cadre du bureau

— **Contact humain** : écoute, proximité, bienveillance

— **Proximité renforcée** : nouvelles permanences, communication dès le collège

PROJET OPÉRATIONNEL

— **Offre collective diversifiée** : emploi, droits, citoyenneté, numérique, budget

— **Entretien d'accroche** sans RDV (15 min) et RDV numérique à la demande

— **Animations VSC** et espace d'accueil équipé (café, ordinateur, visuels harmonisés)

— **Kit Permanences** et accueil en visio ou téléphone

— **Nouveaux sites** (Erdeven, Crac'h) et horaires adaptés aux jeunes

Un projet porté ensemble, du Conseil d'Administration au terrain

En se dotant de ce projet associatif, le Conseil d'Administration réaffirme son engagement auprès de la jeunesse du Pays d'Auray, avec lucidité sur les moyens dont nous disposerons.

Ce projet fixe un cap : il encadre les orientations et les perspectives d'évolution de la Mission Locale, acteur clé de l'insertion des jeunes sur le territoire. Il réaffirme notre mode d'intervention global, au service des besoins et des attentes des jeunes.

Il s'inscrit dans un contexte financier incertain. Les orientations qu'il porte constituent donc un cadre de travail et des intentions partagées, dont la mise en œuvre et le rythme seront ajustés chaque année aux moyens réellement mobilisables, en priorisant notre cœur de métier et l'équilibre de notre modèle économique.

Dans ce cadre, les administrateurs et les professionnels s'engagent sur ce qui dépend d'eux : leur expertise, leur capacité d'adaptation et la qualité de la relation aux jeunes, aux partenaires et aux pouvoirs publics.

Le projet fera l'objet d'un suivi régulier et d'une révision tous les cinq ans, à partir des besoins des jeunes, de l'environnement économique et social, de l'évolution des politiques publiques et des moyens accordés.



Ensemble, construire une place pour tous les jeunes du Pays d'Auray.

Un cap partagé par les administrateurs, l'équipe et nos partenaires, au service de tous les jeunes du Pays d'Auray.

